





CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Réduction des déchets des services de la commune par l'adoption d'éco-gestes

Commune de Saint Maur des Fossés

Hôtel de Ville

Place Charles de Gaulle 94107 Saint-Maur-des-Fossés

Voir le site internet

Aurelie Giblin

aurelie.giblin@mairie-saint-maur.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE



CONTEXTE

Auteur:

Lors de la mise en oeuvre de l'action 4 du PLPD sur l'exemplarité de la collectivité qui avait pour objectif de réduire les déchets produits par la collectivité, la chargée de mission, Aurélie Giblin, a proposé l'extention de cette action à des domaines environnementaux connexes. Le projet "Eco-gestes" est donc né de de la mise en commun de trois missions qui coexistaient au sein des services la Ville: l'adoption des gestes de tri des déchets dans les bâtiments communaux (ambassadeurs du tri), la réduction des consommations en énergie (chargée de mission environnement) et le volet exemplarité du programme de prévention des déchets.

Les autres éléments contextuels incitaient au déploiement d'un projet transversal:

- Engagement du programme électoral : exemplarité des services municipaux
- Eco-responsabilité des collectivités (Stratégie Nationale de Développement Durable)
- Signature de la charte de maires
- Etude de Conseil en orientation énergétique sur le patrimoine de la ville (diagnostic énergétique des bâtiments communaux) – action sur le comportement des usagers des bâtiments
- Cadre des missions des Ambassadeurs du tri : passer au tri dans les bâtiments communaux et mise en place du tri dans la ville de St Maur,
- Cadre du Programme Local de Prévention des déchets (PLP) et de son action n°4 « éco-exemplarité de la collectivité».

La Ville n'ayant pas d'Agenda 21 ni de démarche environnementale construite et identifiée, il semblait important, pour faire adopter aux agents des comportements plus responsables, de les sensibiliser aux enjeux globaux du developpement durable et des thématiques déchets, energie, eau et transports. Alors seulement on pourrait commencer à leur demander de consommer mieux, jeter moins, éteindre leur ordinateur, trier leurs déchets ...

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Sensibiliser les agents à la prévention des déchets, au tri sélectif et aux économies d'énergie et d'eau.
- Augmenter la part de déchets triés et revalorisés,

- Réduire la quantité de déchets produite par les services de la ville,
- Réduire les consommations de fluides (énergie, eau) pour en maîtriser les coûts,
- Mettre en place le tri des déchets à l'Hôtel de ville (bâtiment emblématique) puis étendre la mesure aux autres bâtiments communaux.
- Générer une dynamique mobilisant les agents autour d'une thématique fédératrice.

Résultats quantitatifs

Le projet étant pour le moment dans sa phase de déploiement, seuls quelques résultats ont été obtenus :

- 400 agents ont étés sollicités pour remplir un questionnaire lors la réalisation du diagnostic préalable,
- 30 agents relais, issus de chacun des services logés à l'hôtel de ville se sont mobilisés pour constituer le groupe projet et ont reçu des notions de base de développement durable,
- 10 ateliers de sensibilisation (2 heures, 15 participants par atelier) sont prévus au mois de septembre 2012.

Résultats qualitatifs

La démarche "éco-gestes" fait parler d'elle et engendre la naissance d'une réflexion, d'un questionnement des agents sur leurs pratiques. Progressivement, dans les mois qui viennent, ils obtiendront les réponses

MISE EN OEUVRE

Planning

Phase 1: mobilisation et diagnostic (nov/dec 2011)

- Rencontre avec la DRH et l'élue au personnel communal pour valider les méthodes de communication avec les agents
- Présentation du projet lors de la DGE (réunion bimensuelle des chefs de services) et diffusion d'une note de service informant du diagnostic des pratiques existantes
- Diffusion d'un mail de service signé par le DGS et 2 élus pour informer les agents municipaux du lancement du projet « Eco-gestes en Mairie » et de la nécessité de leur participation
- Rédaction d'un article pour le « flash RH » (journal interne)
- Recueil de données auprès des services municipaux (bâtiments communaux)
- Passage des Ambassadeurs du tri dans les bureaux de l'Hôtel de ville, entretiens rapides avec des groupes d'agents, questionnaire

Phase 2: élaboration du plan d'actions (jan/juin 2012)

- Création du groupe de travail « Eco-gestes »
- Trois premières réunions du groupe de travail
- Analyse du diagnostic
- Analyse SWOT et synthèse des éléments
- Communication de certains résultats de l'enquête au personnel par l'intermédiaire du « Flash RH »
- Benchmark des collectivités similaires déjà engagées
- · définition des objectifs
- élaboration du programme d'action

Phase 3: mise en oeuvre de actions (juil/dec 2012)

- Commande du matériel
- Formation des femmes et hommes de service
- Implantation du matériel
- Ateliers de sensibilisation des agents administratifs
- Envoi d'une newsletter présentant des écogestes sur une thématique par mois

Phase 4: rayonnement de la démarche vers les autres bâtiments communaux (2013)

• Evaluation de l'année 1

- Déclinaison de la démarche selon des fonctions des bâtiments à traiter (écoles, garage, centre technique, creches...)
- Duplication de la démarche ci-dessus

Moyens humains

- 3 chefs de projet à 8% de leur temps plein
- 30 agents relais (groupe de travail) pour 4 réunions de 2h
- supervision de la DRH et du DGS

La mise en place d'une **méthodologie par groupe de travail** a semblé la plus adaptée pour ce type de projet. Le groupe de travail « Eco-gestes » comporte:

- un référent par service logé à l'hotel de ville, (agent relais)
- un agent des bâtiments communaux,
- un agent du service d'entretien,
- un agent de la communication
- un agent des ressources humaines.

Ce groupe assure le suivi du projet et sa mise en œuvre, sa ramification au sein des services.

Il se réunit à des moments clés du projet et **dans un laps de temps défini**, assurant à tous une visibilité sur la durée de son engagement.

Moyens financiers

- coût du temps humain
- prestataire pour l'animation des ateliers sensibilisation et la création d'un guide éco-gestes issu des ateliers
- investissement dans des corbeilles de tri

Moyens techniques

- salle de réunion équipée
- équipement de pesée des tonnages de déchets
- instruments de mesure des dépenses énergétiques

Partenaires mobilisés

Services internes: environnement, communication, déchets, DRH,DGS, enseignement

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Oui

Difficultés rencontrées

- Démarche participative valorisant des agents souvent peu mis en lumière
- Projet transversal permettant de décloisonner les services
- Techniques d'animation de réunion innovantes peu utilisées en interne

Recommandations éventuelles

- Veiller à communiquer régulièrement sur les avancées du projet
- S'assurer de la fermeté de l'engagement de la DGS, des élus et de la DRH en faveur du projet

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | EMPLOYE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ECOEXEMPLARITE | CAMPAGNE D'INFORMATION | PAPIER | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Octobre 2019 Fiche réalisée sur le site <u>optigede.ademe.fr</u> sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE administrateur.optigede@ademe.fr Direction régionale toutes les régions